

Questions orales

M. Nunziata: A bas les Tiger-Cats!

Mme Copps: Je suis prête à parier avec mon collègue de York-Sud—Weston (M. Nunziata) que nous le battons cette fin de semaine-ci.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE DROIT AMÉRICAIN SUR LE BOIS D'OEUVRE CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, en l'absence du ministre du Commerce extérieur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Dans un discours qu'il a adressé à un groupe d'hommes d'affaires américains il y a trois semaines, le ministre du Commerce extérieur a déclaré que la décision américaine concernant le bois de résineux était: «Une tentative inacceptable d'imposer à d'autres gouvernements le point de vue américain sur la gestion de leurs ressources naturelles». Hier soir, le premier ministre a accepté une proposition de négocier avec les Américains, au lieu de se battre contre cette mesure. Pourquoi le gouvernement a-t-il changé sa politique? Pourquoi a-t-il effectué ce double saut périlleux en arrière? Toutes les autres industries des ressources naturelles du Canada ne se trouvent-elles pas de ce fait menacées de faire l'objet de mesures compensatrices analogues de la part des États-Unis?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en un mot, la réponse à la dernière partie de cette question est non. Le premier ministre fera tout à l'heure une déclaration résultant des ententes conclues par le gouvernement du Canada et les gouvernements des provinces qui, comme le député le sait, travaillent ensemble sur cette question depuis le début.

LES CONSÉQUENCES DU PRÉCÉDENT POSSIBLE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, si nous posons ces questions maintenant, c'est pour essayer de savoir pourquoi le gouvernement a changé son fusil d'épaule. Ne sommes-nous pas en train d'établir un dangereux précédent en acceptant le principe d'une décision américaine qui s'appliquera à l'industrie de la potasse, à l'industrie des pâtes et papiers et à toutes les autres industries des ressources naturelles, et qui sera une invitation pour toutes les autres industries américaines analogues à prendre des mesures semblables contre ces industries des ressources naturelles qui sont vitales pour le Canada?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le député, qui représente l'ouest du Canada au parti libéral, sait ce que sont les fuseaux horaires. Je pense qu'il admettra qu'il convient d'attendre la déclaration que le premier ministre va faire dans un moment à Vancouver.

M. Axworthy: C'est justement à cause de ce décalage horaire que nous espérons détourner le premier ministre de la pente savonneuse sur laquelle il semble s'engager.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA VALEUR DU DOLLAR CANADIEN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, M. Murphy, le négociateur principal des États-Unis, a déclaré hier que pour qu'il y ait cette entente de libre-échange, il faudrait modifier la valeur du dollar canadien. Cela ne risque-t-il pas de mettre doublement en danger nos industries, qui non seulement subiraient une augmentation des taxes à l'exportation, mais perdraient aussi leur avantage face à la concurrence sur les marchés internationaux? N'est-ce pas une raison supplémentaire de faire une pause et de ne pas nous engager sur la voie aventureuse de la négociation d'une entente avec les Américains au lieu de défendre nos droits légitimes devant les tribunaux américains et internationaux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en une seule question le député de Winnipeg—Fort Garry a cité de travers le négociateur commercial américain et qualifié d'aventureuse une proposition qu'il n'a même pas encore vue.

• (1120)

L'ACCORD DE L'AUTOMOBILE—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU NÉGOCIATEUR AMÉRICAIN

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il est manifeste, d'après le discours qu'il a prononcé hier, que M. Murphy, le négociateur commercial américain, n'a pas renoncé à inclure l'Accord de l'automobile et les garanties qui l'accompagnent dans les négociations sur le libre-échange. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures profitera-t-il de cette période des questions pour faire clairement comprendre à M. l'ambassadeur Murphy que le gouvernement ne tolérera pas que l'Accord de l'automobile et ses garanties soient inclus dans les négociations sur le libre-échange et rassurer ainsi sur cette grave question les quelque 700 000 travailleurs canadiens dont l'emploi est lié au maintien de cet accord et des garanties qui l'accompagnent?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'aimerais répéter la position exprimée par notre négociateur en chef avec une légère rectification grammaticale. Puisque l'Accord de l'automobile n'est pas rompu, nous n'allons pas le changer.

[Français]

LES PROGRAMMES POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DES PROVINCES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, dans son discours l'ambassadeur Murphy a aussi dit que le gouvernement insistera pour que les provinces changent leur politique d'achat et de marketing dans les négociations sur le libre-échange.

Le gouvernement est-il prêt à céder ses programmes importants pour le développement régional des provinces? Le gouvernement est-il prêt à rejeter aujourd'hui la demande de l'ambassadeur Murphy?